

3

Face aux défis du XIXe siècle : promouvoir le projet africain de société – enjeu prospectivo-idéologique du continent

Hubert Ntumba Lukunga

Introduction

Pour sa XIIIe Assemblée Générale, le CODESRIA a retenu comme thème central des réflexions et discussions : « L'Afrique face aux défis du XXIe siècle ». A ce propos, et de manière claire et concrète, ses préoccupations restent prises en charge par les interrogations suivantes :

Dès lors la question est la suivante : ce siècle sera-t-il celui de l'Afrique, comme cela est parfois avancé ? Une meilleure façon de poser plus ou moins la même question est de se demander : comment l'Afrique peut-elle prendre son avenir en main et faire de ce siècle celui de sa renaissance ? Mais que signifie faire du XXIe siècle le siècle de l'Afrique et qu'est-ce que cela implique ? Quels sont les principaux défis que le continent, ses peuples et ses diasporas devront surmonter dans les prochaines décennies ? Comment les sciences sociales et humaines seront-elles capables de relever les défis que nous connaissons déjà, et quels types de développement les systèmes africains d'enseignement supérieur et de recherche entreprennent-ils afin d'être capables de préparer l'Afrique à relever les défis auxquels elle devrait faire face dans les prochaines décennies de ce siècle ?

Quel est le rôle des intellectuels en général et du CODESRIA en particulier face à ces défis ? Les enjeux théoriques sont très importants. La construction d'une science autochtone tournée vers la compréhension des réalités sociales africaines a toujours été l'ambition du CODESRIA et de tous les grands intellectuels du

continent. La lutte contre les conséquences intellectuelles de la domination occidentale est cependant loin d'être gagnée. La division scientifique du travail dans laquelle l'Afrique est encore principalement perçue comme pourvoyeuse de matériaux bruts et inutiles à la transformation des sociétés africaines est toujours en vigueur. L'agenda épistémologique du continent doit encore inclure la transformation de l'ordre épistémologique dominant, qui favorise l'Occident et pénalise le Sud, et l'Afrique en particulier. La valorisation des acquis intellectuels, des grands penseurs africains et de la diaspora (...) doit continuer à faire partie de nos priorités, tout comme le dialogue Sud-Sud et Sud-Nord.

La tenue de la 13^e Assemblée générale du CODESRIA au Maroc permettra de célébrer le cinquantième anniversaire de la tenue de la Conférence de Casablanca (1961), de rendre hommage aux pères fondateurs de l'OUA devenue l'Union Africaine (UA), et de poser la question de savoir comment refonder le projet d'intégration africaine et renouveler notre engagement collectif à le réaliser. (CODESRIA 2011)

Avec ces questions subsidiaires, le CODESRIA a voulu pensons-nous tout simplement éveiller notre attention sur la nature première de ce dossier. Il reste avant tout profondément et totalement épistémologique. C'est en ces termes que nous allons l'aborder.

Toutefois, il nous faut, avec un peu de regret, constater que de ces questions, une autre aussi essentielle que celles évoquées ici paraît avoir été omise et/ou laissée en friche. L'on dirait même qu'elle a été abandonnée à l'imagination attentive et interrogatrice d'un chacun ; il s'agit de la question relative à l'ordre épistémologique dominé. A quoi serait due cette attitude ? Sommes-nous gênés de parler de ce que nous sommes ? A qui réservons-nous le droit ou le devoir d'en parler ? Des compétences déclarées existent-elles à ce propos ? Le dominant n'est-il pas tel que par rapport au dominé ? N'est-ce pas là que réside notre salut épistémologique ? Nous y reviendrons au moment opportun. Pour l'instant, rentrons sur l'orbite indiquée.

Autrement dit, afin de répondre, tant soit peu, à ces interrogations du CODESRIA à la fois complexes et connexes, nous nous sommes proposé d'intervenir dans ce même sens, en focalisant et circonscrivant notre communication en ces termes : « Face aux défis du XXIe siècle : promouvoir le projet africain de société. Enjeu prospectivo-idéologique du continent ». En effet, il s'agit pour nous de chercher à mettre en exergue une question chaque fois escamotée dans nos Assemblées – et pourtant fondamentale, celle du projet de société. Autrement dit, est-il possible de relever les défis pour l'Afrique sans un projet de société ? Question longtemps évitée comme si elle n'existait pas. Nous voulons par là capitaliser les bilans du cinquantenaire des indépendances des Etats africains en nous demandant si l'Afrique a un projet de société. Si oui, en quoi consiste-t-il ? De quelle manière l'a-t-elle

géré jusqu'à ce jour ? Quelles sont les perspectives de sa promotion afin que l'Afrique s'épanouisse en tant qu'une société humainement humaine ? Les leaders politiques, les gouvernants et les universitaires africains sont-ils conscients de l'existence et de la pertinence de ce projet ? Ne serait-il pas celui qui fait parler de l'Afrique sur la scène mondiale à travers certaines expressions sociopolitiques et historiques, à l'instar de mouvements sociaux et politiques, luttes des masses, grèves des étudiants, etc. ?

Il est fort possible, croit-on, que c'est, par ignorance et/ou mal perception de ce cadre historico-idéologique de référence, c'est-à-dire le projet de société, que les Etats africains ont eu des difficultés à établir les bilans du cinquantenaire de leurs indépendances et à envisager l'avenir avec optimisme et ferme détermination.

Pour son économie et sa clarté, notre communication est scindée en six volets essentiels ; il s'agit de : bases axiologiques, configuration et dénomination du projet africain de société, auto-investissement des sciences sociales et humaines du développement et de la mondialisation dans le projet africain de société : promotion de l'ordre épistémologique dominé ; la conversion de nos pratiques des sciences sociales et humaines à la prospective, de l'Ecole africaine de prospective (E.A.P.) : une trempe de promotion du projet africain de société ; conclusions et perspectives.

Des bases axiologiques, configuration et dénomination du projet africain de société

L'Afrique a eu à générer son propre projet de société à travers les temps et les péripéties de son histoire (traite négrière, esclavages, colonisation, décolonisation, indépendance, etc.) ; il reste celui avec lequel elle a toujours affronté les tempêtes et ouragans qui s'abattent sur elle et envisagé son avenir avec optimisme. Parce qu'elle sait ce qu'elle veut, d'où elle vient et où elle va, elle regrette, chaque fois, de constater que ses « enfants » ignorent ce projet ou l'appréhendent mal et/ou partiellement. Les difficultés que rencontre l'Afrique pour son épanouissement se situent dans un conflit entre le projet africain de société et ceux dits du développement, et de mondialisation de l'Afrique. Il nous faut aujourd'hui trancher afin de comprendre pourquoi l'Afrique paraît refuser le développement et, en plus de cela, semble s'opposer à la mondialisation.

Nos recherches post-doctorales, situées dans la continuité des conclusions de la dissertation doctorale présentée en décembre 1999 (Ntumba 1999), à l'Université de Kinshasa (République Démocratique du Congo), nous ont placé sur une piste, celle de la recherche des rapports intimes entre les sciences sociales et humaines et la société. A première vue, les relations entre ces disciplines et la société sont presque nulles. C'est ainsi que leur degré de visibilité et d'impact sur celle-ci est presque nul.

Nous avons été inquiété et attristé par ce constat et avons tenu à en trouver les causes. Après une bonne dizaine d'années des recherches, nous avons trouvé que cette situation serait due à l'absence de recours à un cadre historico-idéologique de référence communément appelé : « projet de société ». Aucune de nos pratiques scientifiques ne se préoccupe de celui-ci, ni n'en parle. Nous travaillons sans balises et sans coordination historico-épistémologique. Et pourtant, ce cadre existe et a toujours existé. Il a fait de sorte que nous puissions exister jusqu'à ce jour ; il s'agit du projet africain de société qui roule depuis des temps immémoriaux. Nous allons ici en parler afin d'inviter la communauté scientifique africaine à le reconnaître et à le promouvoir. Il est aussi question de rectifier les tirs, contrairement aux très nombreux intervenants qui n'ont fait que tourner autour du pot et pendant longtemps, plus de cinquante ans environ, sans pour autant en préciser les contours.

Le projet africain de société qui couve au sein de l'Afrique est difficilement perçu par les uns et par les autres. De manière générale, il est saisi par une seule jambe, un volet, un aspect, etc., que l'on croit être le projet total et global. On y engloutit les temps et les énergies disponibles. C'est par la suite que l'on se rend compte que l'on a été à côté et/ou loin de la réalité. L'on saute ainsi sur une autre de ses dimensions. L'obligation historique que nous avons est celle de le saisir et/ou de l'approcher dans sa totalité, car il est loin d'être celui exprimé dans nos constitutions, encore moins celui contenu dans les projets de société de nos partis politiques et statuts de nos organisations non gouvernementales (ONG), lesquels disparaissent – sans autre forme de procès – avec la fin d'un régime politique et d'un programme financé par l'extérieur. Cependant, un véritable projet de société demeure et fait du chemin en dépit de multiples obstacles qui s'érigent sur son parcours.

Identifier correctement ce projet, c'est se rapprocher de sa philosophie, de ses fondements et le nommer. Comme tout projet de société, il reste basé sur un idéal : la production d'une société meilleure. Il s'agit, en effet, apparemment d'une utopie sociale certes, mais d'une utopie réalisable parce que déjà en partie et de manière presque désordonnée, en voie de réalisation. Et ce projet est assis sur des valeurs-idéaux-poutres, des idéaux-dimensions ; des idéaux-valeurs sociales, etc... que nous reconnaissons ici être regroupés, selon leurs affinités philosophiques, en six volets comme suit :

- vouloir être soi-même, être libre et indépendant dans un monde condamné à l'interdépendance aux niveaux local, national, continental et international ;
- vouloir être considéré égal aux « autres » races ;
- vouloir jouir de la vérité des discours sociopolitiques et historiques et de la justesse des actes et des actions à travers l'histoire nationale, continentale et internationale ;

- vouloir bénéficier de l'équité et de la justice au nom de l'histoire à la fois privée et commune ;
- vouloir jouir du bien-être individuel et collectif au nom d'un passé, d'un présent et d'un avenir responsables ;
- vouloir jouir de la fraternité et de la solidarité comme devoir d'un chacun et obligation de tous.

Les valeurs sociales cardinales, ainsi présentées, aboutissent à l'émergence de la physionomie d'un projet africain de société, cadre historico-idéologique qui se nomme lui-même société africaine fraternalo-solidariste. Elle se présente comme étant la dilution de toutes les valeurs sociales cardinales de base en la fraternité et la solidarité entre tous, en tout temps et en tout lieu (le pays, le continent, le mondial).

Elle laisse aussi ressortir la fraternité comme lien fondamental et sentiment primordial de considération et de rapprochement entre les hommes sur la terre. Et la solidarité, elle s'y base en invitant de manière permanente les hommes à croire et à être conscients qu'ils ont une communauté d'intérêts qui impose une obligation morale d'assistance mutuelle et rappelle constamment à l'interdépendance.

La société africaine fraternalo-solidariste est ainsi basée sur quatre piliers majeurs suivants :

- un système socioéconomique fraternalo-solidaire, c'est-à-dire celui ayant pour préoccupation centrale la participation de tous et le partage d'avec un chacun. Il s'agit d'un type d'économie qui entend jouir de l'apport d'un chacun et de tous sur l'ensemble du circuit économique (production, distribution et consommation). Il tient aussi à gérer le partage, le bénéfice, etc., en tenant compte de la présence d'un chacun et de tous ;
- un système sociopolitique fraternalo-solidaire, c'est celui que l'on nomme la démocratie, c'est-à-dire laissant à chacun et à tous la liberté de participer et de partager le pouvoir par la présence dans les rangs, par l'opinion, l'action, la réaction, etc. ;
- un système socio-idéologique de prise en charge de ce projet et de mobilisation de chacun et de tous, le fraternalo-solidarisme ou le fraternalisme-solidarisme, c'est-à-dire une doctrine, un système d'idées, de croyances, etc., donnant lieu à l'émergence d'une conscience fraternelle et d'une solidarité tous azimuts ;
- un système socioculturel aussi de type fraternalo-solidariste, c'est-à-dire qui, tout en tenant compte de la position sociale de chaque individu dans la société, cherche à réduire les écarts et assure les équilibres sociaux et culturels.

L'Assemblée générale du CODESRIA nous a offert une occasion de faire reconnaître le projet africain de société, tel qu'il s'est révélé à nous, de le faire adopter et prendre en charge par les intellectuels et les politiques du continent, car il avait ici présenté dans sa totalité sa cohérence et sa cohésion afin que chacun puisse y adhérer sans hésitation et sans aucun doute. Nous aurons ainsi répondu au « défi des défis », celui de la non reconnaissance d'un projet de société que d'aucuns ont appelé « absence de projet ». Ils ont même, par-dessus toute chose, prétendu que « le résultat de cette absence de projet est aussi l'accumulation de cette masse cupide et bavarde d'intellectuels comme des esclaves par des firmes intellectuelles capitalistes et des gouvernements africains. L'Afrique de ces intellectuels est une marchandise » (Bidima 1995:104). Pour nous, l'Afrique reste, en elle-même, une société humaine à l'image de toutes les autres, en dépit des difficultés qu'elle rencontre ; elle est à promouvoir historiquement et de manière responsable, par le biais de son propre projet de société.

De l'auto-investissement des sciences sociales et humaines du développement et de la mondialisation dans le projet africain de société : promotion de l'ordre épistémologique dominé

Pour sa promotion, le projet africain de société sollicite épistémologiquement sa prise en charge par les sciences sociales et humaines. Elle exige de celles-ci leur conversion en sciences sociales du projet africain de société qui conduirait la barque jusqu'à l'autre rive ; elle renferme les attributions et les compétences socio- historiques et épistémologiques. Car elle exige la promotion de l'ordre épistémologique dominé ; il devrait sans autre forme de procès, supplanter le dominant actuel en inversant la situation.

Les sciences sociales doivent se reconnaître dans la société africaine et celle-ci, à son tour, se reconnaître en elles, afin de cheminer ensemble pour la réalisation effective du Projet Africain des Sociétés et non jouer à l'opportuniste historico-épistémologique tel que nous n'avons cessé de le vivre de 1945 à ce jour. Leurs rapports socio-historiques doivent être ceux qui existent entre l'homme et le miroir. L'homme, pour être sûr de sa beauté, se mire et le miroir lui en rend compte. C'est autant dire que comme le miroir existe pour l'homme, les sciences sociales doivent l'être pour la société.

Si la philosophie africaine a perçu qu'il y a nécessité de participer à la réalisation du projet africain de société, les sciences sociales, elles, paraissent œuvrer et évoluer sans aucune référence à celui-ci, en termes généraux. Elles restent frappées de myopie pour les unes et d'aveuglement total pour les autres ; c'est ainsi qu'elles ne cessent de boiter et de tâtonner. L'histoire sociale de leur pratique sur le continent l'atteste. Bien qu'elles puissent sympathiser avec les préoccupations de la société et les aspirations des peuples dans leur permanente actualité, elles n'ont presque pas encore réussi à nous

dire pour quel projet de société elles roulent jusqu'ici. Nous avons eu à le démontrer autrefois et à prouver que dans le contexte du Congo, elles n'ont pu que jouer, depuis 1954, l'année de l'ouverture de la première université congolaise, à l'opportunisme historico-épistémologique, c'est-à-dire à sauter sur les occasions que leur offre la société en présence, en leur exposant ses préoccupations sociales, politiques, économiques et culturelles du moment ; elles souscrivent opportunément bien à celles-ci, par une prise en charge amplifiée et/ou redondante historiquement. En outre, elles ne cessent d'être des caisses de résonance des options philosophico-idéologiques arrêtées et déclarées par l'Occident (Ntumba 2010).

Interrogeant l'histoire de l'université congolaise et celle des sciences sociales et humaines, à ce propos (Ntumba 2004), nous avons pu identifier au moins cinq problématiques socio-épistémologiques dominantes, ayant eu une certaine emprise sur ces disciplines en rapport avec leur esprit d'opportunisme épistémologique. Nous avons été, à cette occasion, conduit préalablement par les paramètres hypothétiquement épistémologiques ci-après :

- les préoccupations sociales, économiques, politiques et culturelles d'une société constituent pour les sciences humaines et sociales des problèmes à prendre en charge afin de promouvoir celle-ci ;
- les sciences humaines et sociales trouvent ainsi dans ces préoccupations sociales, économiques, politiques et culturelles de la société leurs identités, cadres théoriques et méthodologiques de référence ;
- au même moment qu'il existe des problématiques-préoccupations épistémologiques majeures, il existe aussi des mineures. Celles-ci sont soit des problématiques majeures des époques précédentes, soit celles en voie de maturation, soit encore celles en gestation et/ou pointant à l'horizon.

En partant de ces hypothèses, nous avons ainsi recensé les problématiques épistémologiques suivantes :

La décolonisation et l'indépendance

Il s'agit ici de la problématique dominante de la première décennie (1954-1964) de l'université congolaise qui était implantée sur le territoire national dans une atmosphère dominée par le vent de la décolonisation et de la recherche de l'indépendance qui traversait le continent africain. Les sciences humaines et sociales avaient toutes leurs caractéristiques et options du milieu d'origine, en l'occurrence l'Europe et l'Amérique. Celles-ci furent vite remarquées et dénoncées.

L'authentification, la nationalisation et/ou l'africanisation

Il s'agit de la problématique épistémologique avec laquelle les sciences humaines et sociales ont eu à cheminer sur une période allant de 1964 à 1974. Elle découlait des préoccupations dominantes de l'époque précédente ; l'on avait constaté qu'il y avait nécessité d'adapter les sciences humaines et sociales au contexte socio-historique dans lequel elles évoluaient et pour lequel elles opéraient. La problématique de l'adaptation, expressément exprimée par la nécessité de la décolonisation et de l'indépendance des sciences humaines et sociales, prend ici la coloration en termes d'authentification, de nationalisation et/ou d'africanisation.

La « contre-la dépendance et le pour le développement »

Cette problématique est celle avec laquelle les sciences humaines et sociales ont pu être animées au cours de la période allant de 1974 à 1984. Elle a été suscitée par un constat, celui selon lequel, en dépit des efforts déployés depuis 1945, les Etats africains en général et la République Démocratique du Congo en particulier restaient dépendants et, par conséquent, sous-développés. Cette situation étant aussi celle des sciences humaines et sociales, elles ont maintenu, malgré les tentatives de ruptures, leur dépendance à l'Occident et entretenir le sous- développement.

Pour la démocratisation

L'histoire atteste que c'est de manière lente et limitée que la problématique de la « démocratisation de la société et des sciences » a été formulée. Elle a dominé la période allant de 1984 à 1994. Elle a été suscitée par des antécédents historiques importants, à l'instar de régimes politiques dictatoriaux engendrés par la guerre froide. Dans ce contexte, un déficit de démocratie avait été constaté plus particulièrement dans la société globale et dans l'exercice des sciences humaines et sociales.

Face à la mondialisation

La problématique de la mondialisation est celle avec laquelle nous exerçons les sciences humaines et sociales actuellement. Elle a commencé à s'imposer de manière visible à partir de 1994. Elle continue jusqu'à ce jour à nous préoccuper. Caractérisée généralement par une tendance accrue à l'internationalisation de la vie des communautés nationales, la mondialisation s'élève comme un défi à toutes les politiques nationales.

En définitive, il nous faudra reconnaître que l'auto-investissement des sciences sociales et humaines actuelles dans le Projet Africain de société permet

à celles-ci de se faire sortir du ghetto de la micro-société (micro-recherche) qui bloque leur épistémologie, et de marcher vers la méso-société (méso-recherche) et surtout d'aller vers la conquête de la macro-société (macro-recherche), comme base épistémologique de la délivrance assurée par ce même projet.

Conversion de nos pratiques des sciences sociales et humaines à la prospective

Notre exercice des sciences sociales et humaines aura, dans ce contexte, une seule et unique approche théorico-méthodologique, celle de la prospective. Car il s'agit d'une pratique méthodologique qui s'impose au monde du Projet Africain de Société et que n'exercent que quelques rares scientifiques dans le continent, la majorité étant en encore dans l'ignorance de celle-ci. Pour cela, les sciences sociales et humaines devraient s'appuyer sur les problématiques de la philosophie, de la sociologie et de l'économie des « utopies » sociales (cités idéales) en reconnaissant qu'elles sont de l'ordre du souhaitable et du possible parce qu'ayant pour seule préoccupation un « projet de société » à produire et non à reproduire. La prospective, science ayant pour objet l'avenir, comprend celui-ci dans le sens d'une société nouvelle à produire et à faire asseoir historiquement. L'histoire de la philosophie nous offre, depuis l'Antiquité européenne, des tentatives d'élaboration et de réalisation des « utopies ». La sociologie du projet africain de société s'en inspire tout en insistant sur les efforts de réalisation de celui-ci. Elle reconnaît par-dessus toute chose que le projet africain de société, tout en relevant de l'ordre des utopies sociales, reste néanmoins de l'ordre du réalisable.

Partant de l'entendement premier du terme « utopie », c'est-à-dire « qui n'est en aucun lieu » et/ou « la terre de nulle part », la sociologie du Projet Africain de Société prend en son compte les antécédents historico-philosophiques tels qu'ils existent avec Thomas More dans son ouvrage : « *De optima réipubliciae statu, de que nova insula utopia* » (1516), et reconnaît qu'il s'agit d'un pays imaginaire et dans lequel l'auteur place un peuple parfaitement sage, puissant et heureux, grâce aux institutions idéales dont il jouit (Lalande 1996:1178-1179) En disant qu'il s'agit d'un « pays imaginaire », d'emblée l'on est tenté de croire qu'il s'agit là de l'irréalisable. Mais, non ! Il faudra ici avoir présent à l'esprit le fait que la société est à la fois une réalité et une fiction. Elle reste « fiction » d'elle-même dans ce sens qu'elle lutte contre les autres sociétés et contre elle-même. Parce que n'ayant pas encore atteint le stade de la perfection, elle continue ainsi à se rechercher et à combattre en faveur de celle-ci en termes de « production de soi » au stade avancé. Autrement dit, c'est ce que l'on appelle « Production de la société par elle-même », c'est-à-dire telle qu'elle se voudrait être. En littérature sociologique, l'on ne cesse jamais de rappeler que, de manière générale, l'« utopie » signifie la description d'une cité idéale. A la fin du XVIIIe

siècle et au début du XIXe siècle ont été écrites de nombreuses utopies dont les plus connues sont La cité du soleil (1602) de Campanella qui préconise un système communiste ; le Phalanstère (1820), genre des villages socialistes, de Fourier, L'Icarie (1840), de Cabet.

Le XIXe siècle reste marqué par le débat et les efforts de réalisation autour du communisme tels que prôné par Marx et Engels, comme doctrine relative à la société communiste, c'est-à-dire celle caractérisée par l'abolition de la propriété foncière individuelle et de l'héritage, la socialisation des moyens de production, l'éducation publique, l'organisation des moyens de production, l'éducation publique, l'organisation du crédit par l'Etat et l'enrôlement des travailleurs sous la direction de celui-ci. De multiples tentatives de réalisation de ce projet de société ont été essayées dans le monde jusqu'au démantèlement des structures de l'Union des Républiques Sociales Soviétiques (U.R.S.S.) symbolisé par la chute du mur de Berlin (Allemagne) en 1989.

L'histoire économique de la fin du XXe siècle, quant à elle, tout en reconnaissant l'existence d'une abondante littérature sur les « utopies », nous en fournit la logique économique et souligne :

L'utopie est une idée fixe dans toutes les civilisations a-religieuses. Echapper au quotidien et aux contradictions sociales par la construction d'une société idéale, c'est rechercher le Paradis terrestre et refuser l'éternité comme signification de l'histoire. Il n'est donc pas étonnant si toutes ces utopies se ressemblent. L'abondance des choses y est associée en général à la rareté des hommes dans des cités harmonieuses, hiérarchisées, et isolées du reste du Monde pour conserver leur pureté. L'autarcie d'un petit nombre semble être l'exigence essentielle des plus célèbres d'entre ces paradis glacés (Attali et Guillaume 1975:238).

Prospectivement, les utopies sociales ne sont jamais des « paradis glacés », elles sont les points vers lesquels il faut tendre « idéalement ». Cela fait leur dynamique et leur permanence en tant que « projets » à réaliser. Cette remarque invite bien la science économique à se refaire comme science de la société en revoyant ses paramètres de référence et ses hypothèses de travail. Elle devra alors se re-converter en se reconnaissant fort bien comme étant une « science économique de l'utopie » ; cela est d'autant plus vrai qu'il faudrait, en tout état de cause, reconnaître que

... la science économique aujourd'hui piétine faute de s'être défini un projet et un territoire. Nous avons tenté de définir, écrit-on, les grands axes dans lesquels elle pourrait se développer. Pour qu'elle devienne réellement une science, il faudrait qu'elle débouche sur une présentation globale de la reproduction, de l'évolution et des changements sociaux. Il faut aussi qu'elle intègre les notions si fondamentales d'organisation et d'information hiérarchisée. Une conceptualisation globale, en partie quantifiée, des interdépendances entre des invariants (à découvrir) du champ social est à notre sens le vrai projet de la

science humaine. Elle reste à réaliser. Se fixer cela comme objectif, c'est, par construction, rejeter une part importante de l'actuel économique. L'utopie de la science économique est donc, intrinsèquement, une subversion de la connaissance (Attali et Guillaume 1975:240).

La philosophie négro-africaine contemporaine dans ses préoccupations prospectivistes a nourri aussi la sociologie du projet africain de société, surtout par le fait d'avoir reconsidéré, la problématique générale de l'utopie sociale en la relativisant contextuellement en partant des efforts socio-historiques fournis par l'Afrique tout au long du XXe siècle. C'est ainsi qu'elle reste convaincue que :

la véritable utopie de cette traversée africaine sera, au milieu de ces discours affirmatifs (...) cherchant à comprendre l'Afrique dans les officines sordides des identités frileuses, de détecter ou susciter dans la réalité africaine, un élan jamais compris et compromis dans une discursivité totalisante et rassurante. L'utopie doit être essentiellement insatisfaction et faim (E. Bloch). Faim d'un mieux- être qui ne soit pas une fuite en avant ou une surcompensation qui, dans son impatience, oublie les déterminations historiques de chaque vécu. L'utopie dont il s'agit ici n'est pas refuge dans l'atemporalité ou une simple réalisation d'une réalité inversée, mais une démarche et une méthode qui instaurent le questionnement, le refus transitoire et le transitaire comme opérations prophylactiques d'une histoire riche de promesses mais actuellement empuantie (Bidima 1995:105).

La sociologie du projet africain de société, tout en s'appuyant sur les paramètres fondamentaux de la philosophie négro-africaine contemporaine, assure à celle-ci un dédouanement en ce qui concerne le questionnement relatif au cadre socio-historique de référence et à ses fondements. Elle donne ainsi réponse aux interrogations du genre :

on part toujours des fondements pour parler d'une histoire, mais aujourd'hui nous vivons l'émiettement du sens et la dé-fondation des fondements, dès lors comment articuler une utopie sur cette « absence » de fondement ? Tout fondement renforce le déterminé, mais la nouvelle utopie concrète, montrant les limites du conventionnel dicible, négocie avec l'incertitude de la frontière indicible qui cerne cette traversée (Bidima 199:106-107).

La sociologie du projet africain de société s'appuie aussi sur le débat relatif à la prise en charge de l'exercice de la prospective par la philosophie négro-africaine contemporaine dans ses responsabilités historico-épistémologiques majeures. Les utopies sociales, – même considérées et prises dans la logique de l'irréalisable – font courir le monde et contribuent énormément à l'écriture de l'histoire. En définitive, on croit, non sans raison, que :

Le problème du futur occupe une Afrique inquiète par un présent défavorable. C'est dans l'insatisfaction de l'Afrique présente que s'imbriquent hantises,

révoltes, attentes, déceptions, espérance, faux départs, rendez-vous manqués, réussites et circularités. La catégorie temporelle du futur est valorisée chez les penseurs de la jeune génération des philosophes africains, mais elle se trouve aussi dans les élaborations de leurs aînés. Or, bien que représentant la discontinuité par rapport au présent, le futur draine ce présent africain, trop étroit dans ses limites et assez abject dans sa relation au désir du sujet. Le futur fait éclater les limitations du présent et pourrait même faire surgir le non-encore-être de ce présent. Inscire dans le présent cet être de négation (nondum), c'est envisager, sans trop risquer de le représenter, le lieu de nulle part, le non-lieu, l'u-topos. Postuler une réalité non encore présente implique l'examen du présent. Celui-ci nous montre un Africain sans projet. Acculé à la nécessité de survivre, l'Africain a perdu l'auto-protection de soi dans l'histoire. Suivent alors le ressentiment, le dolorisme, l'opportunisme et la démission. Le projet, quand il existe, se confond avec le court terme économique réajusté par de petits catéchismes de la gestion. (Bidima 1995:102-103).

Cet auteur paraît ici n'avoir pas perçu le projet africain de société en cours de réalisation en Afrique. A ce propos, il vient d'être reconnu qu'en Afrique, l'éveil épistémologique s'exprime à travers au moins trois catégories d'épistémologues. Nous avons : primo, des « épistémologues-enseignants » pour qui l'épistémologie devrait garder à tout prix sa physionomie classique, c'est-à-dire demeurée celle de G. Bachelard, M. Foucault, K. Popper, Th. Kuhn, etc. ; secundo, des « épistémologues-instructeurs du dossier « épistémologie des sciences » en Afrique qui apprécient la situation des sciences en Afrique à l'aune de l'épistémologie générale telle qu'initée par les prétendus classiques ; tertio, des « épistémologues-juges », qui tiennent à trancher en octroyant à l'Afrique une pratique épistémologique digne d'elle et responsable. Parmi leurs préoccupations épistémologiques, figurent celles relatives à la prise en charge du projet africain de société et de son influence sur l'exercice des sciences sociales et humaines.

De manière générale, la promotion de l'épistémologie en Afrique est aujourd'hui un problème d'attitudes des scientifiques africains envers celle-ci. Elle reste considérée comme étant l'affaire des seuls philosophes. Il est aussi celui d'affrontement entre les philosophes et les scientifiques. Nous sommes en face d'un conflit qui ne trouverait sa justification que dans les rapports socio-épistémologiques entre l'homme et la connaissance, en général et celle dite scientifique, en particulier. A ce propos, il a été souligné ce qui suit :

Bachelard peut ainsi justifier le statut de la recherche épistémologique. Pourquoi le philosophe prétend-il parler de la science, et à quel titre ? Il n'est point un savant, et même s'il est cultivé, instruit, même s'il est formé à la discipline d'une science, il n'est ni un savant ni un scientifique. S'il y a un point où la science contemporaine a rendu à l'esprit humain un service essentiel, c'est de l'avoir contraint à renoncer de fait à la prétention au savoir universel. Le philosophe

reprend, d'une autre manière, le projet qui avait été le sien jadis : comprendre le rapport de l'homme à son savoir. Ce rapport est la récurrence réflexive de l'histoire du vrai. (...)... Le vrai est produit à travers les moments successifs de la subjectivité, mais l'erreur, qui est moment de cette subjectivité, n'est toutefois pas moment du vrai. Cette récurrence du vrai établi sur son passé n'est pas une relation réversible, car la dialectique ne permet pas de déterminer ce que sera demain. A moins de postuler que l'engendrement même du vrai est aussi un procès dialectique (Trotignon 1970:108-109).

De l'Ecole africaine de prospective : une trempe de promotion du projet africain de société

A ce stade de notre évolution, il nous faudra compter avec l'Ecole africaine de prospective (E.A.P.), telle qu'elle se recherche encore et évolue à l'ombre des grandes écoles de prospective (l'Américaine, l'Européenne, l'Asiatique, etc.). Toutefois, il faudra reconnaître qu'elle a déjà réussi à jeter ses prémisses, préalables à l'édification de ses fondements. Nous retrouvons à travers son histoire, encore au stade embryonnaire, son évolution et son profil en filigrane.

L'Ecole africaine de prospective est basée sur la conception plus vaste de la pratique de la prospective ; c'est ainsi qu'elle tolère l'existence d'une pluralité des méthodes dans son exercice (méthodes formelles et informelles). Elle subit, ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'influence des grandes écoles du monde et en fait écho. Elle embarque à la fois les Africains et les non Africains qui restent tous préoccupés par l'avenir de l'Afrique et son projet de société. De manière générale, elle travaille sur des périodes longues de plus ou moins trente ans et concentre son attention et ses énergies sur les vingt ans antérieurs à l'échéance. Autrement dit, l'Ecole africaine de prospective opère sur cette période de vingt ans en produisant chaque fois des travaux, études, rapports, etc. qui s'imposent et marquent ainsi ces temps historiques.

Elle est prise en charge par les institutions internationales (ONU et ses agences) et continentales (Union Africaine, regroupements régionaux et sous-régionaux, etc.), les Etats, les institutions africaines de recherche (à l'instar du CODESRIA), les universités d'Afrique et du monde, les individualités du monde politique, économique et religieux. A ce titre, la prospective de l'Afrique est une pratique socio-historique et épistémologique qui rassemble tout le monde en dépit de divergence des intérêts. Elle rapproche gouvernants et gouvernés, intellectuels, universitaires et masses, croyants et non croyants, musulmans, chrétiens et autres, etc. car l'avenir de l'Afrique reste la seule préoccupation de tous et d'un chacun. C'est dans ces conditions que se réalise progressivement l'Ecole africaine de prospective.

Au stade actuel de nos recherches, il est attesté que les travaux prospectifs relatifs à l'Afrique ont débuté depuis le XIV^e siècle. Ils ont eu des motivations et objectifs variant avec les temps et au gré de l'histoire de l'humanité et du monde. C'est ainsi qu'elles ont eu comme expressions historiques : la découverte de l'Afrique par des missions d'exploration et des voyages de curiosité de la part des Européens, des Américains, etc. ; l'établissement des comptoirs et la traite négrière ; l'esclavage et la lutte contre l'esclavage ; la colonisation et la décolonisation ; l'Etat colonial et l'Etat libre ; l'émancipation et l'indépendance ; le sous-développement et le développement ; la dictature et la démocratie ; l'unité africaine et l'union africaine ainsi que l'intégration régionale et la communauté africaine, etc.

Les travaux prospectifs sur l'Afrique ont évolué de manière à la fois rapide et remarquable par les biais des rapports sociaux établis entre les communautés humaines du Nord et celles du Sud. Ils sont confinés dans huit séquences historiques de plus ou moins vingt ans de l'histoire continentale de la manière ci-après :

La période 1440-1885 est celle des migrations, conquêtes des espaces, conflits internes divers en Afrique ; c'est aussi celle de prospection sociale, géographique, géologique, de signature des traités avec les autorités politiques coutumières, de l'implantation des drapeaux des conquérants, des comptoirs, de la traite négrière et du début des conflits entre conquérants. Un commentaire, fait à ce propos, bien qu'il soit à nuancer, dit ceci :

Des limites du vaste monde, nous avons pris conscience ... Nos premières peurs envolées, nous en avons même fait le tour sur d'improbables caravelles... Sous mille tempêtes et autant de cieux marmoréens, sous les tropiques et leurs étoiles changeantes, des navires partirent cartographier la terre pour des géographes qui ne portaient pas encore ce nom. Sur leurs portulans, des marins baptisèrent des îles qui devinrent des continents. Ces mêmes hommes franchirent des détroits ouvrant sur des océans insondables... Et furent sondés. Des caps, des isthmes, des passages, toujours plus de pourtours sur la carte. Bercés par les brises, nous autres Européens avons contourné le monde. Etions-nous les premiers ? Peu importe, il suffisait de le revendiquer et de le proclamer. (Lasnon 2004:4).

Pour cette période, il faudrait se référer aux travaux d'historiens, d'anthropologues, d'économistes, etc., à l'instar de Cheikh Anta Diop, Jean Vansina, Luc de Heusch, Georges Balandier, etc. Ce dernier auteur a consacré une étude importante intitulée « L'Afrique noire précoloniale » (1960) que l'on nous présente comme étant « ... un essai de sociologie historique où le savant s'interroge sur l'évolution des sociétés et pose les jalons d'une analyse des mouvements révolutionnaires à partir d'une prise en compte des particularités des structures sociales et politiques africaines » (Ela 1989:113).

Entre les années 1885 et 1990, il y a eu beaucoup d'événements et de situations socio-historiques de taille, à l'instar de la Conférence de Berlin (1885), l'implantation « officielle » des Etats coloniaux, des mouvements sociaux de résistance à la colonisation, de la lutte contre l'esclavage des Noirs en Angleterre et en Amériques, du projet de libération des Noirs esclaves en Amérique et colonisés en Afrique et du projet « Afrique aux Africains ». Il serait intéressant de consulter les études d'historiens comme Joseph Ki-Zerbo, Cheikh Anta Diop, Cathérine Coquery-Vidrovitch, Elikia M'Bokolo, Ibrahim Baba Kake, etc.

Au début du XXe siècle (1900-1920), les préoccupations prospectivistes étaient les suivantes : la recherche de renforcement des régimes coloniaux et exploitation systématique des potentialités économiques de l'Afrique par les colonisateurs, la lutte contre la colonisation par les populations autochtones, la lutte contre l'esclavage et la colonisation par les Noirs en Afrique et revendication des droits civiques en Amérique ainsi que la volonté exprimée pour une Afrique unie, etc. On se référera à ce propos aux nombreuses publications d'historiens, d'anthropologues, de sociologues, d'économistes, de politologues, d'administrateurs coloniaux, etc.

De 1920 à 1940, les préoccupations prospectivistes de cette période gravitent autour de la recherche de renforcement et perpétuité des régimes coloniaux, exploitation coordonnée des potentialités économiques de l'Afrique par les colonisateurs; de la lutte et de la résistance contre la colonisation des populations africaines ; de la lutte contre l'esclavage, la colonisation par les revendications des droits civiques des Noirs en Amérique avec un regard sur l'Afrique, mère-patrie ainsi que du projet pour une « Afrique Unie ». Crawford, commentant un livre de Salkin (1920) venait d'écrire, disait :

En 1926, P. Salkin, magistrat colonial belge de valeur, envisageait avec pessimisme ce que le vingt et unième siècle pouvait réserver à l'Afrique. Seule, l'Algérie restait une colonie. Le Congo, lui, était sous tutelle, une tutelle assez précaire, et ses gouvernants européens subissaient l'assaut d'une vague de désaffection et de révolte. Le gouverneur général faisait au roi des Belges, devenu professeur d'université, cette triste constatation : les Nègres deviennent, dans tous les protectorats européens, ingouvernables. Les universitaires, les agitateurs ouvriers, les Noirs américains les excitent à la désobéissance et au mépris... Les plus ardents à nous combattre sont les universitaires, qui nous doivent tout. Pour eux, l'instruction supérieure, c'est l'Afrique aux Africains. (Crawford 1965:5).

Entre 1940 et 1960, les personnalités politiques et scientifiques ont œuvré comme Georges Balandier, Jaques Berque, Kwame Nkrumah, Sékou Touré, Julius Nyerere, Kenneth Kaunda, Jomo Kenyetta, Léopold Sédar Senghor, Cheikh Anta Diop, etc., se sont préoccupés de la revendication de l'indépendance en Afrique et de droits civiques en Amérique ; de la continuité de la politique de l'Afrique, continent pourvoyeur des matières premières pour l'Europe et l'Amérique ; de

la lutte pour la perpétuité des régimes coloniaux en Afrique par des politiques de rapprochement et d'intégration des Africains dans les structures du pouvoir de l'Etat colonial et/ou autres formules ; de la lutte pour les droits civiques en Amérique pour les Noirs et du combat pour une Afrique unie et fédérée.

De 1960 à 1980, l'attention sera focalisée sur les indépendances africaines, la recherche des pouvoirs démocratiques ; les implantations des régimes politiques dictatoriaux et militaires en Afrique ; la lutte contre le sous-développement et l'Unité africaine. Il s'agit ici d'une période très active en matière d'études prospectives sur laquelle le jugement ci-après a été émis :

A notre époque, les hommes cherchent de toutes parts à savoir où ils en sont, où ils vont, et ce qu'ils peuvent faire pour le présent dans l'ordre de l'histoire et pour l'avenir, dans l'ordre des responsabilités. (Mills 1968:175-176).

Pour s'en convaincre, l'on pourra, non sans satisfaction, se référer aux études, travaux et rapports de Tom Mboya, Nelson Mandela, Jean Ziegler, Hama Boubou, Amadou Hampaté Ba, Mamadou Dia, Albert Toévodjiré, Albert Meister, René Dumont, Walter Rodney, ONU/ CEA, Adedayo Adedeji, Franz Fanon, Albert Memmi, Pierre Mercier, V. Y. Mudimbe, Cheikh Anta Diop, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Centre d'Etudes Prospectives (1966), Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), etc. Le rôle joué par Cheikh Anta Diop fut décisif :

Ce qui nous intéresse surtout, c'est d'observer qu'au moment où la majorité des intellectuels africains n'osaient encore soulever la question de l'indépendance nationale, Ch. A. Diop pose en pleine colonisation, en même temps que le problème de la libération, celui de la création d'un Etat fédéral en Afrique noire. Cette question de l'Etat ne le quittera plus jamais. Il y revient dans les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire. La persistance de cette thématique dans les sociétés post- coloniales met en lumière l'écart qui se creuse entre la réalité politique africaine et ce qu'il faut considérer comme l'utopie de Ch. A. Diop. Cette situation est source de tensions dans la mesure où les régimes africains s'enferment dans les frontières tracées par l'Europe au Congrès de Berlin.

Ce qui inquiète aussi le politiste, c'est la violence des pouvoirs. L'affaiblissement de l'Afrique du fait de la prolifération d'Etats microscopiques voués à la dictature et à l'impuissance politique et économique : telle est la crainte du savant. Il ne s'agit pas ici du cauchemar d'un intellectuel angoissé, mais de la réalité actuelle où l'on se rend compte du peu de poids du continent dans l'espace mondial en dépit des richesses que l'Afrique recèle et dont Ch. A. Diop s'emploie à faire l'inventaire. (Ela 1989:113).

Entre 1980 et 2000, les regards seront tournés vers la lutte contre le sous-développement, le projet pour un développement intégré de l'Afrique, la lutte contre les dictatures et la recherche de la démocratie en Afrique. A ce propos,

les travaux, études et rapports de la part des institutions contemporaines et des personnalités tant politiques que scientifiques restent assez édifiants : O.U.A. (Initiative de Moronvia/1979, Plan d'action de Lagos/1980), PNUD, Banque Mondiale, FMI, CODESRIA, Hyden et Bratton, Obasanjo, Thomas Sankara, Adoulaye Wade, Hakim Ben Hammouda, Elikia M'Bokolo, A. Zolbergh, Jean-François Bayart, Cathérine Coquery-Vidrovitch, Jean Copans, Jean-Marie Ela, J. G. Bidima, P. E. Elungu., R. Heilbronner, M. Norro, S. Humtington, L. M. C. Ntumba, etc.

Actuellement (2000-2020), les yeux sont braqués sur l'implication des pouvoirs démocratiques en Afrique, la recherche d'un développement intégré de l'Afrique, le débat sur le projet africain de société et l'Afrique du XXIe siècle. Des ouvrages scientifiques, des travaux et divers rapports des institutions et personnalités politiques, scientifiques nous en rendent compte : U.A. (NEPAD/2001), Plan Marshall pour l'Afrique ; PNUD (Rapports annuels sur le développement humain); Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, CODESRIA, Rapports des Etats africains sur le cinquantenaire de leurs indépendances (1960-2010), etc. Après tout, il y a lieu de souligner que l'Ecole africaine de prospective est bien présente au front. Une balbutiante littérature historique, philosophique, sociale, économique et politique en témoigne bien qu'elle puisse accuser quelques faiblesses historico-épistémologiques aux yeux d'une certaine option qui reste tout de même vivace (Bidima 1995:102-107).

Conclusions et perspectives

Relever les défis du XXIe siècle pour l'Afrique signifie, pour nous, promouvoir le projet africain de société comme enjeu continental du centenaire. Cette échéance est retenue en fonction de l'année des indépendances des Etats africains 1960, de manière générale. L'année 2060 nous attend pour un bilan relatif à la prise en charge et à la promotion de ce projet.

En fait, nous avons voulu profiter de la XIIIe Assemblée Générale du CODESRIA pour livrer à la communauté intellectuelle africaine les trouvailles de nos recherches post-doctorales sur la prospective de l'Afrique, son projet de société et son avenir. Celles-ci permettraient de rectifier les tirs, redresser la barque en détresse et récupérer-tant soit peu-les temps perdus avec le projet développement de l'Afrique et le projet/ mondialisation en cours de conquête de l'Afrique.

Entreprises depuis plus d'une dizaine d'années et évoluant dans un contexte hostile et imperméable à ce genre des recherches, nous avons pu mettre au point notre propre organe de publication : *Prospective Papers/ Carnets trimestriels de prospective*. Nous y avons déjà présenté trois dossiers primordiaux et cette contribution en est le quatrième. Les quatre moments des réflexions ont été assumés de la manière suivante. Nous avons d'abord identifié le « Projet africain de société. Enjeu du centenaire » ses fondements axiologiques (Ntumba

2010a). Nous avons ensuite apprécié les attitudes et comportements historico-épistémologiques des sciences sociales et humaines vis-à-vis de ce projet. Celles-ci ne se sont pas comportées en responsables historiques, mais plutôt en larronnes et opportunistes : elles sont restées au service de l'Occident (Ntumba 2010b). Enfin, nous avons constaté que l'histoire de l'avenir de l'Afrique impose la promotion de la sociologie du projet africain de société comme discipline coordinatrice de tous les programmes d'activités susceptibles de promouvoir celui-ci. Elle devra supplanter l'économie et la sociologie du développement, voire celle de la mondialisation en corrigeant les séquelles de leurs dégâts socio-historico-épistémologiques (Ntumba 2011).

Le tableau ci-après en exprime les tenants et les aboutissants relatifs aux alternatives historico-épistémologiques à titre illustratifs, car nous nous étendons largement sur cette question ailleurs.

Tableau synoptique des projets de société concurrentiels en Afrique et des disciplines scientifiques au service de leur promotion depuis 1960

N°	Types de projet de société	Types d'ordre épistémologique	Sciences sociales promotrices	Idéologies des pratiques scientifiques	Situation sur le terrain
1.	Projet/ Développement de l'Afrique (Néo-colonisation)	Ordre épistémologique dominant, mission et objectifs: dominer ; dominer pour toujours.	Sciences Sociales du développement (1960) - Economie du développement ; - Sociologie du développement ; - Etc.	« Econo- misme »	Ecole de tous les scientifiques
2.	Projet/ Mondialisation de l'Afrique (Néo-colonisation).	Ordre épistémologique dominant, mission et objectifs : - dominer ; -dominer pour toujours.	Sciences sociales de la mondialisation (1980) : - Economie de la mondialisation ; - Sociologie de la mondialisation ; - Etc.	« Econo- misme »	Ecole de tous les scientifiques
3.	Projet Africain de Société (PAS)	Ordre épistémologique dominé ; mission et objectifs : renverser ; devenir dominant (au XXIe siècle).	Sciences sociales du P.A.S. (1440) - Sociologie du Projet Africain de Société ; - Economie du P.A.S. ; - Etc.	« Projet- afro- sociétisme » ou « Projet africano- sociétisme »	Ecole presque totalement inconnue de la majorité de scientifiques.

Source : Ntumba, recherches en cours depuis 1980

Ainsi que l'avait bien observé, il y a plus d'une trentaine d'années, Samir Amin,

... L'économie conventionnelle paraît la moins mal pourvue des disciplines sociales, elle doit ce privilège à deux raisons majeures : la première est que la dominance de l'instance économique dans le mode de production capitaliste donne à l'« économisme » le caractère de l'idéologie dominante ; la seconde est que la gestion du système social du capitalisme est principalement, et pour cette raison même, une gestion économique.

C'est la critique de l'économie du développement qui nous a conduit à présenter la thèse qui va suivre, et selon laquelle un système n'est pas dépassé à partir de son centre, mais à partir de sa périphérie (Amin 1973:8).

Cet exposé, axé sur les défis du XXIe siècle pour l'Afrique, se situe dans la continuité de ces efforts de lutte contre l'économisme, tout en présentant la synthèse de nos réflexions déjà livrées au public (Ntumba 2011). Comme pour répondre aux préoccupations fondamentales et majeures du CODESRIA telles qu'évoquées à l'introduction, nous disons que le XXIe siècle sera celui de l'Afrique à condition qu'elle reconnaisse son véritable projet de société, et qu'elle sache le prendre en charge et le promouvoir convenablement. Et c'est le défi des défis pour l'Afrique, car le reste en dépend.

En rapport avec la Conférence de Casablanca (1961), la refondation du programme d'intégration africaine et le renouvellement de notre engagement collectif à le réaliser trouvent dans le Projet Africain de Société leur expression socio-historique primordiale.

Afin que les universités africaines, les centres de recherches et les sciences sociales et humaines, en elles-mêmes, répondent favorablement aux attentes historico-épistémologiques relatives au Projet Africain de Société et qu'elles assurent la conversion du chercheur en scientifique de sa société et de son temps, il faudra qu'ils puissent reconnaître que quatre problèmes socio-épistémologiques majeurs minent et rongent à la fois nos pratiques des sciences sociales et humaines ; il s'agit de :

- la non reconnaissance du Projet Africain de Société, la mal prise en charge du Projet de développement de l'Afrique et l'affrontement actuel avec la mondialisation ;
- la cécité, les tâtonnements et l'opportunisme historico-épistémologique qui caractérisent les comportements de ces sciences sociales en Afrique ;
- la non maîtrise de l'exercice de l'épistémologie des sciences sociales et humaines à cause de la non connaissance de ses paramètres et exigences socio-historiques de base ;
- le non investissement conséquent dans la pratique de la prospective de l'Afrique par les spécialistes de sciences sociales et humaines.

Nos tentatives de résolution de ces problèmes pourraient facilement faire passer ces disciplines du statut de sciences sociales et humaines en Afrique à celui de sciences sociales et humaines d'Afrique pour atteindre, en fin de compte, le statut suprême, celui de Sciences sociales et humaines africaines, qu'épistémologiquement nous attendons tous. Car elles scelleraient à jamais la complicité entre la société africaine et les sciences sociales et humaines à travers leur pratique historique sur le continent.

En définitive, le XXIe siècle sera celui de l'Afrique à condition que celle-ci voie son projet de société mis en exergue, pris en charge et promu par tous et chacun, à son niveau d'activités. Cela signifierait aussi que l'Afrique est devenue « maître » de son destin en voyant son projet de société reconnu, pris en charge et promu par les leaders et autorités politiques africains, par les intellectuels et les universitaires, par ses peuples et ses diasporas.

Les sciences sociales et humaines devraient à leur tour souscrire sans condition à la reconnaissance, la prise en charge et la promotion du projet africain de société. Elles auront ainsi à entraîner tous les systèmes d'enseignement supérieur et universitaire plus les centres de recherche dans cette logique. Les enjeux théoriques et la construction d'une science autochtone y trouveront leurs comptes. L'agenda épistémologique, tel que nous l'avons déjà évoqué, c'est-à-dire la transformation de l'ordre épistémologique dominant, s'élaborerait à l'intérieur d'un cadre historico-idéologique de référence qui reste le Projet Africain de Société. Celui-ci aura à assurer l'intégration des connaissances en vue de l'ascension vers des connaissances du type intégral. La valorisation des acquis intellectuels des grands penseurs africains et des diasporas sera assurée par le biais de l'Ecole africaine de prospective ainsi que nous l'avons démontré.

La reconsidération (refondation) du programme d'intégration africaine et le renouvellement de notre engagement collectif à ce propos trouveront dans le Projet Africain de Société et l'Ecole Africaine de Prospective le cadre de reconsidération et l'espace de promotion intégrale et intégrée historiquement, socialement, économiquement, politiquement et épistémologiquement.

Ainsi, le « projet de société » de l'Afrique de Casablanca ou l'« Afrique révolutionnaire », opposée à l'Afrique de Brazzaville ou « Afrique à Papa », se verrait re- considéré et continué avec justesse et compétence.

Au terme de cet exposé, il y a lieu de reconnaître que le défi des défis pour l'Afrique de ce début du XXIe siècle reste la reconnaissance-promotion de son propre projet de société. Les sciences sociales et humaines ont le devoir de le reconnaître et de s'investir dans sa promotion par le biais de la pratique de la prospective. Et c'est dans ces contexte et conditions qu'émergerait et se réaliserait un envol épistémologique libérateur, délivreur et producteur des sciences sociales authentiquement africaines, c'est-à-dire les sciences sociales et humaines du projet africain de société, en veilleuse depuis 1440. Et c'est

à partir de cette année que l'agenda épistémologique du continent de lutte contre l'ordre dominant s'est fait jour. Malheureusement, ces sciences sociales ne pouvaient pas mieux s'exprimer aussi longtemps que celui-ci n'était pas clairement perçu, exalté et mis en vedette. Les sciences sociales du projet africain de société relèvent actuellement de l'ordre épistémologique dominé qu'il faudra promouvoir afin qu'il devienne le nouvel ordre dominant pour l'Afrique tout au long du XXIe siècle.

Références

- Amin, S., 1973, *Le développement inégal*, Paris, Minuit.
- Association Internationale des sociologues de langue française, 1968, *Sociologie de la construction nationale dans les nouveaux Etats*, Bruxelles, Institut de Sociologie.
- Attali, J. et Guillaume, M., 1975, *L'antiéconomique*, Paris, P.U.F.
- Bidima, J., 1995, *Philosophie négro-africaine*, Paris, P.U.F.
- CODESRIA, 2011, *XIIIe Assemblée Générale : L'Afrique et les défis du XXIe siècle 5-9 décembre 2011*, Rabat : RVB édition.
- Crawford, Y., 1965, *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, CRISP.
- Diop. C.A., 1960, *L'Afrique Noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine.
- Diop. C.A., 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique*, Paris, Présence Africaine.
- Ela, J.M., 1989, *Cheik Anta Diop ou l'honneur de penser*, Paris, L'Harmattan
- Fourez, G., 1974, *La science partisane*, Gembloux, Duculot.
- Lalande A., 1996, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F.
- Mils, W.C., 1968, *Imagination sociologique*, Paris, F. Maspero.
- Mudimbe, V.Y., 1982, *L'Odeur du père. Essai sur les limites de la science et la vie en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine.
- Ntumba, L.M.C.H., 1985, « Folie pour le développement. Fondements, exercices, pistes pour une action libératrice », *Analyses Sociales*, N°1, pp. 47-55.
- Ntumba, L.M.C.H., 1986, « L'infécondité de la pratique scientifique au Zaïre. Etiologie d'un envoûtement », *Analyses Sociales*, Vol. 1, N° 3, pp. 47-58.
- Ntumba, L.M.C.H., 1999, De la problématique de l'ordre du discours scientifique contemporain. Critique des contributions de Buakasa Tulu Kia Mpansu et Amadou Hampaté Bâ. Recherches sur les fondements de la sociologie réflexive, Dissertation doctorale, Université de Kinshasa.
- Ntumba, L.M.C.H., 2005, « De la sociologie au Congo-Kinshasa : une pratique à la recherche de l'identité », *Cahiers congolais de sociologie et anthropologie*, N° 9, pp. 175-188.
- Ntumba, L.M.C.H., 2005, « Cinq décennies pour l'Université congolaise, cinq problématiques épistémologiques majeures en sciences humaines et sociales », in F.S.S.A.P. (S/DIR) *Sciences sociales cinquante ans après : quelques repères*, Paris, L'Harmattan, pp. 49-63.
- Ntumba, L.M.C.H., 2005, « La remise en question. Profil d'une approche », *Sociological Papers*, N°s 3- 4, pp. 1-55.

- Ntumba, L.M.C.H, 2010, « Projet africain de société. Enjeu du centenaire », *Prospective Papers*, Vol I, N^{os} 1- 2, pp. 1-75.
- Ntumba, L.M.C.H, 2010, « Des sciences coloniales aux sciences sociales du développement », *Prospective Papers*, Vol. I, N^{os} 3- 4, pp.1-93.
- Ntumba, L.M.C.H., 2011, « Pour une sociologie du projet africain de société » *Prospective Papers*, Vol II, N^{os} 1-2, pp. 1-104.
- Ntumba, L.M.C.H., 2011, « Face aux défis du XXIe siècle : promouvoir le projet de société africain. Enjeu historico-idéologique du continent », *Prospective Papers*, Vol. II, N^{os} 3-4, pp. 1-75.
- Salkin, P., 1926, *Le problème d'évolution noire. L'Afrique centrale dans cent ans*, Bruxelles,
- Trotignon, P., 1970, *Les philosophes français d'aujourd'hui*, Paris, PUF.